

*L'environnement*

Ce qu'il n'a pas mentionné, et je veux lui poser une question à ce sujet, c'est que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, dirigée par M. Bulloch, et le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national, dirigé par M. D'Aquino, répètent constamment depuis plus d'un an maintenant que le gouvernement fédéral ne prend pas assez de mesures pour réduire le déficit du Canada. Comment le député de Mississauga-Sud réagit-il aux commentaires de ces éminents hommes d'affaires qui défendent les intérêts de centaines de sociétés et de travailleurs dans tout le pays?

**M. Blenkarn:** Monsieur le Président, cette mesure n'a évidemment rien à voir avec la responsabilité actuelle du gouvernement fédéral qui doit ou réduire le déficit ou augmenter les impôts. Cela étant, il est indiscutable que bien des gens exigent fermement que nous nous attaquions au déficit. Il est faux de prétendre que cette mesure est un moyen de s'en décharger sur les provinces car ce n'est pas le cas.

Ce que j'espérais pouvoir démontrer cet après-midi, c'est que ces changements fiscaux, au niveau fédéral, enrichiront automatiquement les trésors provinciaux. Cet enrichissement automatique devrait permettre aux provinces d'absorber facilement ces augmentations moindres des paiements de transfert à cause justement des modifications fiscales apportées dans la perception des impôts. La position fédérale serait pire encore si nous ne prenions pas les mesures prévues dans ce projet de loi. Nous percevrions les impôts pour les remettre ensuite aux provinces même si ces hausses fiscales accroîtraient leurs recettes de toute façon.

[Français]

**Le président suppléant (M. Charest):** À l'ordre! Comme il est 18 heures, conformément à l'ordre adopté le mercredi 18 juin 1986, la Chambre abordera maintenant l'étude des affaires inscrites aux noms des députés, selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

● (1800)

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES-- MOTIONS

[Traduction]

### L'ENVIRONNEMENT

#### LA RECHERCHE SUR LES PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES

**L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport)** propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité de protéger la santé des générations actuelles et futures de Canadiens en:

- (1) renouvelant les budgets consacrés à la recherche sur les produits chimiques toxiques,
- (2) informant les Canadiens des progrès réalisés dans l'enlèvement des déchets toxiques du côté américain de la rivière Niagara,
- (3) permettant la modernisation des installations de traitement des eaux usées et rehaussant généralement le profil des produits chimiques toxiques dans tous les secteurs de la recherche en matière de santé et d'élaboration de politiques de prévention.

Monsieur le Président, je présente cette motion car, au parti libéral, nous en sommes malheureusement venus à la conclusion que le gouvernement abdique, et à certains égards a déjà abdiqué, sa responsabilité de protéger les Canadiens des produits chimiques toxiques. Le gouvernement bat en retraite depuis novembre 1984. Dans le domaine des produits chimiques toxiques il s'est conduit de façon inepte et n'a jamais su agir énergiquement. Il s'est entouré de mystère et ne laisse pas savoir aux Canadiens le contenu de certaines ententes. C'est un gouvernement répressif, et je pense en particulier au ministre de l'Environnement (M. McMillan), à ses relations avec les scientifiques de son ministère et à ses initiatives au sujet des documents qu'ils peuvent préparer ou rendre publics.

Je voudrais appuyer ce que je viens de dire par quelques faits précis. Auparavant, et dans le peu de temps dont je dispose, je déclare à la Chambre que si le gouvernement bat en retraite c'est parce qu'il a décidé de troquer la santé des Canadiens pour une réduction du déficit. Il a réduit les investissements qui avaient été prévus dans le but d'accroître la recherche en toxicologie dans tout le Canada.

Le gouvernement s'est conduit de façon inepte et n'a jamais su agir énergiquement. A la veille des négociations avec les autorités environnementales à Washington, il a dévoilé la position canadienne en révélant qu'il y avait un différent entre Ottawa et Queen's Park. Il s'est entouré de mystère, en ce sens qu'il a décidé de ne pas publier un document concernant une entente ou une proposition, apporté à Ottawa en octobre dernier par l'homologue américain de notre ministre de l'Environnement. Enfin, il est répressif en ce qui concerne la liberté des scientifiques d'Environnement Canada d'exprimer leur opinion.

Voici les faits par ordre chronologique. En novembre 1984, le gouvernement suspend le projet de Centre de toxicologie à Guelph. Une somme de 8.5 millions avait été prévue pour créer un centre d'excellence dans le domaine des questions toxicologiques. Il aurait permis d'employer les scientifiques déjà formés et ouverts de nouveaux horizons aux jeunes scientifiques qui souhaitent faire carrière dans cet important domaine.

En novembre 1984, le gouvernement a également supprimé le secrétariat à l'environnement et les travaux de recherche connexes assurés par le Conseil national de recherches. Il a réduit les crédits des Services canadiens de la faune de quelques 3.8 millions de dollars et il a procédé à des compressions de 12.2 millions de dollars et de 25 années-personnes dans les services du ministère de l'Environnement chargés d'évaluer et de répondre aux menaces écologiques.

En mars 1985, le gouvernement n'a pas renouvelé les crédits de 2.5 millions de dollars affectés à la recherche sur les produits chimiques toxiques retrouvés dans la rivière Niagara. En mai dernier, le ministre de l'Environnement d'alors a rencontré M. Lee Thomas, directeur de l'Agence de protection de l'Environnement des États-Unis, à Washington. Elle est revenue au Canada en promettant que les Américains entendaient mettre en oeuvre rapidement un programme global d'assainissement des dépôts de déchets toxiques.